

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63/110/SPCG fixant l'indemnité d'un akel

n° 63/110/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1963

Date de publication
19 septembre 1963

Date du numéro
30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

L'indemnité de M. Siradj Barkat, akel des Assa Able est fixée à 20.000 francs à compter du 1er janvier 1963.